

**cantal**  
auvergne

**Durée : 4h30**

**Longueur : 23,7 km**

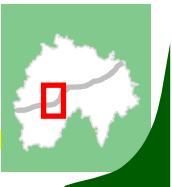
**Balisage :** 

**▼ 618 m ▲ 867 m**

**Dénivelé : + 745 m**

**Difficile**

## Étape 6 VIC SUR CERE GARE SNCF - AURILLAC GARE SNCF

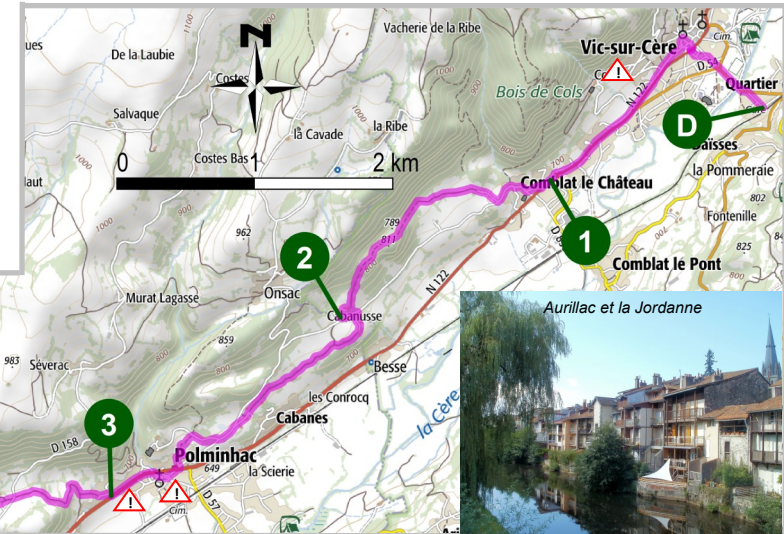


Depuis Vic-sur-Cère, le tracé redescend petit à petit vers le bassin d'Aurillac. À Polminhac le tracé passe aux abords du superbe château médiéval de Pesteils. Plus loin, après avoir traversé le ruisseau du Mamou et le col du Croizet, l'itinéraire prend une ambiance plus urbaine en arrivant aux abords d'Aurillac. Le centre historique de la ville Préfecture offre de beaux ensembles architecturaux au premier rang desquels l'église Saint-Géraud.

Sur ce tracé chiens interdits, mêmes tenus en laisse, traversée de propriétés privées, présence possible de troupeaux

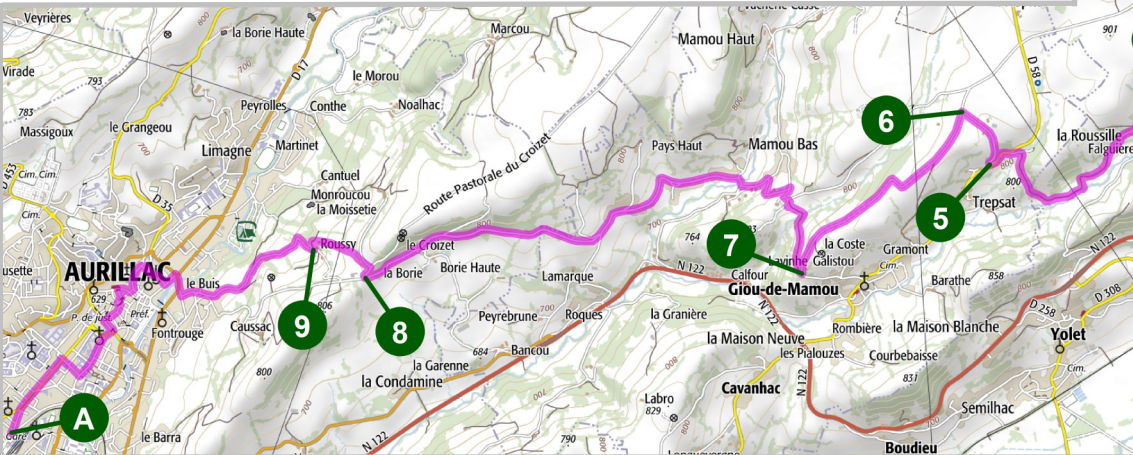
Plus d'infos touristiques :  
<https://www.carlades.fr/>  
<https://www.iaurillac.com/fr/>  
 Carte interactive : [cliquer ici](#)

CRAIG - SCAN 50 EXPRESS © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



D- Depuis la gare SNCF de Vic-sur Cère l'itinéraire emprunte la rue de la gare puis l'avenue André Mercier. Après quoi il faut successivement franchir le pont puis le rond-point à main droite de l'office de tourisme. Le tracé remonte la rue Basse et rejoint l'hôtel de ville par le passage des Bénédictines. On traverse alors la RN122 (prudence) puis il faut remonter jusqu'à la place de l'église par le passage du Chevalier des Huttes et la rue du Bailliage. Le tracé redescend par la rue du Moine de Montaudon et rejoint la place de Monaco puis tourne à droite pour emprunter la rue Cofinhal. Peu après l'itinéraire emprunte la promenade piétonne qui longe la RN122 puis il passe sur le trottoir d'en face. Sortir de Vic-sur-Cère par le quartier dit du coin tranquille.

1- Peu après le rond-point, le tracé entre dans Comblat le Château et tourne à droite pour remonter la rue Lacarrière Latour. Aux dernières maisons l'itinéraire bifurque à droite et suit un large chemin qui s'engage plus haut dans un bois.



2- Rejoindre les maisons de Cabanusse puis les abords du château de Pesteils et redescendre dans le bourg de Polminhac pour retrouver la place de l'église de l'autre côté de la RN122 (prudence à la traversée). Depuis l'église de Polminhac remonter au droit de la RN122, la traverser (prudence) et la suivre en direction d'Aurillac pendant environ 350 mètres.

3- La Via Arverna vire à droite puis à gauche en remontant la rue des Sources. Le chemin rejoint la RD158, la traverser et continuer en face. Aux maisons des Cuyans, l'itinéraire se poursuit entre les prés puis s'enfonce dans le bois. On rejoint une petite route que l'on redescend sur la droite pour arriver aux maisons de La Roussille.

4- En hauteur des habitations, le tracé reprend un bon chemin qui longe un temps le ruisseau de Giou, puis rejoint la RD58 que l'on emprunte à gauche pour aboutir à l'entrée de Trespat.

5- A la fourche le tracé monte sur la droite par le chemin des Sainogues.

6- En haut, la Via Arverna bifurque à gauche pour emprunter une grande piste. La descendre jusqu'à un grand virage qui vire à gauche.

7- Au niveau de la croix en pierre prendre le chemin de terre à droite qui pénètre en sous-bois. On retrouve alors une petite route qui descend en lacets aux abords de Mamou-Bas. Traverser le pont qui enjambe le ruisseau du Mamou et prendre à droite la route en direction d'Aurillac et du Croizet.

8- Au col du Croizet, remonter sur la droite, puis après quelques mètres, prendre le chemin sur la gauche. Il descend en contournant la ferme de Roussy à main gauche.

9- On retrouve alors une petite route qui descend raide jusqu'aux premières maisons d'Aurillac. Descendre la rue du Buis puis suivre le balisage qui amène au centre historique d'Aurillac. La Via Arverna rejoint le quartier de la gare et la place Pierre Semard par la rue des Carmes et l'Avenue de la République.

Pour une balade sans soucis :

Se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire, emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topoguide, carte IGN à jour, éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi, ne pas quitter les sentiers balisés, ne pas randonner avec son chien dans les zones d'estives, ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache, contourner les troupeaux, refermer les clôtures à la traversée des pâturages, ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable, ne pas fumer ou faire de feu, ne pas camper (bivouac toléré), ne cueillir aucune plante, en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête, chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre, en cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route la plus proche et téléphoner au 15 au 17 ou 18 en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident. Numéro d'urgence européen 112.

Les informations présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif. Fiche mise à jour pour 2022.

Pour signaler un problème sur l'itinéraire : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>